



Lettre ouverte à :

Mr : Lallemand Luc I-CEO Infrabel

Mr : Hautekiet Paul directeur HR RAIL

Une machination agressive et conjointe afin de nuire au Syndicat METISP-Protect cheminots.

Nous, membres du Conseil d'Administration du syndicat agréé Metisp-Protect asbl, suite à divers actes et événements inacceptables posés à l'encontre de notre Président, monsieur Mohammed BENYAICH, nous voyons contraint de vous envoyer ce courrier pour dénoncer ces faits et vous demander votre intervention sans délai.

En effet, depuis la création de notre syndicat, en avril dernier, monsieur Mohammed BENYAICH, en sa qualité de Président, a été l'objet de diverses formes de discriminations inacceptables, depuis des tentatives d'humiliations, de représailles, d'intimidations et de harcèlement dans le chef du Head of Area Center de Bruxelles, avec la complicité de la ligne hiérarchique.

Le but de ces agissements?

A défaut d'autre explication plausible, il s'agit, pour nous, ni plus ni moins de tentatives afin de brider, « casser » notre syndicat au travers de son Président, lequel s'est opposé à des changements dans les statuts de cheminots par des recours devant le Conseil d'Etat.

Un exemple ?

Alors qu'il est technicien principal en travaux de voie, monsieur Mohammed Benayich s'est vu attribué le devoir d'assurer des tâches inappropriées à ses fonctions ? Ainsi, durant la période qui précédait les élections sociales, son chef immédiat lui intimé l'ordre de nettoyer les cunettes au long de la voie du chemin de fer (ce sont les écoulements d'eau aux abords de la voie) ...

Le but poursuivi ? Tenter de l'éloigner de ses collègues du service de la voie !

De plus, comme cet éloignement forcé ne semblait pas suffire, la direction de HR-Rail est montée un cran par une décision incompréhensible sinon une tentative de l'écartier des listes électorales de la Commission Paritaire Régionale de Bruxelles dont dépend son siège de travail vers une autre Commission Paritaire qui n'a aucune relation administrative ni logistique avec son siège de travail....

Nous dénonçons, par cette lettre ouverte, une machination orchestrée conjointement par des responsables de HR-Rail et d'Infrabel dans le but de nuire à notre organisation syndicale agréée et ce, au travers de son Président.

Un autre exemple de l'acharnement envers monsieur BENYAICH ?

Voici : nous avons pu constater que des déclarations mensongères ont été établies à son encontre. Celles-ci afin de pouvoir justifier un éloignement "administratif" de son siège de travail !???

Sous prétexte d'une plainte qui ferait état de relations haineuses entre monsieur BENYAICH et ses collègues, à laquelle se sont ajoutées des déclarations abracadabrantes auprès du CPS (dont les auteurs sont curieusement restés anonymes) et sans consulter ni interroger monsieur Mohammed BENYAICH, le CPS a introduit une recommandation auprès de la direction du Head of Area center de Bruxelles afin que monsieur Mohammed BENYAICH, Président du syndicat METISP-Protect, soit déplacé de son lieu de travail pour des "risques des violences verbales et physiques".

Etrange manière de procéder...

(Il est à remarquer que la notion du secret professionnel qui est censé entourer des plaintes de ce type déposées auprès du CPS semble être assez particulière : comment se fait-il que la direction de monsieur BENYAICH ait été informée avant qu'il ne soit auditionné au préalable de toute décision à son égard ?)

Nous, administrateurs du syndicat METISP-Protect, avons l'intime conviction qu'il s'agit là ni plus ni moins d'une machination bien orchestrée et conjointe entre le Head of Area Centre de Bruxelles, son staff et les responsables du syndicat reconnu de la CGSP-cheminots, lesquels sont intervenus à différents phases dans ce dossier dans le but de l'écarter de son lieu de travail par ruse.

Par ruse, oui car la décision de le changer de siège de travail est justifiée par une mesure préventive.

Sachant que le syndicat Metisp-Protect avec son Président est intervenu dans de nombreux cas pour défendre des agents contre l'employeur avec efficacité telle que des demandes d'enquêtes administratives, des recours auprès du Conseil d'Etat pour plusieurs dossiers administratifs et des recours auprès de la Cour Constitutionnelle pour protéger les droits des cheminots, le but poursuivi par ces manigances vexatoires, dilatoires et inacceptables, est logique : tenter d'écarter le syndicat agréé Metisp-Protect de la région du sud-ouest où il occupe une place importante avec de nombreux affiliés.

Nous nous insurgeons contre ces tentatives scandaleuses et inacceptables d'intimidations. Dès Lors, soutenu sans réserve et encouragé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration de notre syndicat, monsieur Mohammed BENYAICH, en sa qualité de Président de Metisp-protect a d'ores et déjà introduit une plainte auprès du tribunal pénal contre le Head of Area de Bruxelles et sa ligne hiérarchique.

En conclusion, nous vous demandons au travers de cette lettre ouverte, monsieur LALLEMAND, CEO d'infrabel et Monsieur Hautekiet, CEO de HR-Rail, d'intervenir sans attendre afin qu'il soit mis fin immédiatement à ces agissements inacceptables typiques d'un harcèlement agressif à l'encontre de notre Président dont se rendent coupables, selon nous, les responsables du Head of Area centre de Bruxelles.

Par ailleurs, nous vous informons que d'autres agents de l'Area Centre, qui vivent des situations similaires, se joignent à notre requête.

Nos avocats ont d'ores et déjà en main toutes les pièces du dossier.

Comme vous l'avez lu, ce courrier est intitulé « lettre ouverte (...) ». Celle-ci n'a pas encore été envoyée aux diverses rédactions journalistiques mais nous pouvons vous assurer qu'en cas de non-réaction à notre requête, elle le sera de même que nos avocats auront toute latitude de poser tout acte juridique qu'ils jugeront utiles et nécessaires pour obtenir justice.